



Formation/Préparation au probatoire de l'AEM – Randonnées imposées Pyrénées

Organisation : Bureau des guides et des accompagnateurs de Pau
Encadrement : AEM diplômé

Pour se présenter à l'examen probatoire du nouveau diplôme de l'Accompagnateur en Montagne (DE AEM, arrêté [lien pdf](#)), il est maintenant nécessaire d'effectuer 8 randonnées "imposées" et ce dans plusieurs massifs français (liste E: [lien ici](#)).

Lors de stages de 2 à 3 jours, nous vous proposons de compléter cette liste pour les Pyrénées et par la même occasion de vous préparer à l'examen probatoire.

Au cours de ce stage, nous vous ferons réaliser les randonnées imposées avec l'appui d'un professionnel (mise en situation, explications faune/flore, orientation, etc). Nous ferons le point avec vous sur les obligations réglementaires, et nous vous donnerons des conseils pour le passage de l'examen probatoire.

Nous vous proposons deux stages:

- "base" : 2 jours, 2 nuits, 2 randonnées
- "avancé": 3 jours, 3 nuits, 3 randonnées

Programme stage 2 jours (base) :

Il est demandé aux stagiaires d'arriver le soir d'avant la 1ère randonnée. Le rendez-vous est donné pour 18h directement au gîte.

Soir 1:

- présentation programme
- Présentation des randonnées
- Repas en commun
- Préparation de la randonnée du lendemain sur carte

Jour 1:

- Randonnée avec mise en situation des stagiaires (cheminement, orientation, etc), balises à trouver, informations faune/flore/habitat/etc...

Soir 2:

- récupération et repas
- obligations "pré-proba"
- discussion sur la formation DE AEM
- Préparation de la randonnée du lendemain sur carte

Jour 2:

- Randonnée avec mise en situation des stagiaires (cheminement, orientation, etc), balises à trouver, parcours terrain varié et section "km effort", informations faune/flore/habitat/etc...

Débriefing du stage 2 jours

Bureau des guides et des accompagnateurs de Pau

29 bis, rue Berlioz 64000 PAU

Tel : 07 82 46 33 54

contact@guides-pau.com

www.guides-pau.com

Programme stage 3 jours (avancé) :

Le stage 2 jours présenté ci-dessus avec en suivant:

Soir 3:

- Récupération et repas
- discussion ouverte sur la liste de randos personnelles
- Discussion sur le métier d'Accompagnateur en Montagne
- Préparation de la randonnée du lendemain sur carte

Jour 3:

- Randonnée avec mise en situation des stagiaires (cheminement, orientation, etc), informations faune/flore/habitat/etc..., travail des points faibles des stagiaires.

Débriefing du stage 3 jours

L'accompagnateur se réserve le droit de modifier le programme de la sortie si les conditions de la montagne, de la météo, du niveau du groupe ou tous autres évènements l'obligent.

Dates :

Dates	Nb jours	Secteur	Localisation / ville étape
2-3 Mai 2015	2 jours	Orhy-Anie	Dept 64 / Lanne en Barétous
9-10 Mai 2015	2 jours	Orhy-Anie	Dept 64 / Lanne en Barétous
18-19 (-20) Juillet 2015	2 ou 3 jours	Aspe-Ossau	Dept 64 / Laruns
25-26 (-27) Juillet 2015	2 ou 3 jours	Aspe-Ossau	Dept 64 / Laruns
01-02 (-03) Août 2015	2 ou 3 jours	Vallée des Gaves	Dept 65 / Gavarnie ou Argelès
08-09 Août 2015	2 jours	Luchonnais	Dept 31 / Arreau
15-16 (-17) Août 2015	2 ou 3 jours	Vallée des Gaves	Dept 65 / Gavarnie ou Argelès
22-23 Août 2015	2 jours	Luchonnais	Dept 31 / Arreau
29-30 (-31) Août 2015	2 ou 3 jours	Vallée des Gaves	Dept 65 / Gavarnie ou Argelès

Pour plus de dates, nous contacter directement.

Départ garanti à partir de 3 personnes, limité à 8 personnes

Bureau des guides et des accompagnateurs de Pau

29 bis, rue Berlioz 64000 PAU

Tel : 07 82 46 33 54

contact@guides-pau.com

www.guides-pau.com

Niveau requis :

Bonne condition physique nécessaire. Les stagiaires devront être capable de réaliser des journées de marche de 7h à 8h, avec dénivelé positif entre 1400 et 1700m de dénivelé positif pendant 2 à 3 jours.

Etant une préparation à l'examen, nous souhaitons que les stagiaires viennent avec un sac à dos type " examen probatoire" (cf liste matériel ci dessous)

Rendez-vous : Le 1er soir, à 18h, directement au gîte correspondant au stage considéré.

Dispersion : le dernier jour après la randonnée et le débriefing.

Hébergement : Nuit en gîte.

Le groupe : Petit groupe de 3 à 8 stagiaires.

L'encadrement : Un AMM membre du bureau des guides et des accompagnateurs de Pau

Équipement : Cf. Liste ci-jointe

Tarif individuel (*hébergement non compris: compter environ 40€/nuit en demi-pension*) :

- **Stage 2 jours "base": 130€/personne**
- **Stage 3 jours "avancé": 200€/personne**

Tarif groupe : Nous contacter

Le prix comprend : l'encadrement par un Accompagnateur en Montagne / GHM

Le prix ne comprend pas : l'hébergement, les transports (le covoiturage est généralement privilégié), les repas, les frais de l'accompagnateur.

Bureau des guides et des accompagnateurs de Pau

29 bis, rue Berlioz 64000 PAU

Tel : 07 82 46 33 54

contact@guides-pau.com

www.guides-pau.com

Équipement à prévoir (à titre indicatif)

stage 2-3j préparation au probatoire - liste imposée Pyrénées:

Les randonnées proposées lors de ces stages se rapprochent très sensiblement de celles qui seront réalisées lors des épreuves de marche de l'examen probatoire réel. Par conséquent, nous souhaitons que les futurs stagiaires aient des sacs à dos les plus proches possibles des conditions de l'examen⁽¹⁾ à savoir:

- pour les garçons: 1 sac à dos de 30-40 L avec 10kg de charge (hors eau et nourriture pour la journée)
- pour les filles: 1 sac à dos de 30-40 L avec 7kg de charge (hors eau et nourriture pour la journée)

En plus, prévoir d'amener :

- 1 gourde d'1L minimum + vivres de courses pour la journée
- 1 boussole
- 1 altimètre
- le/les carte(s) IGN TOP25 correspondant aux randonnées prévues (détail fourni ultérieurement par l'organisation)
- couverture de survie, trousse 1ers secours, lampe frontale...
- etc...

⁽¹⁾ : note de service "officielle" sur le contenu du sac pour le probatoire: [ici](#)

Bureau des guides et des accompagnateurs de Pau

29 bis, rue Berlioz 64000 PAU

Tel : 07 82 46 33 54

contact@guides-pau.com

www.guides-pau.com

Sécurité ; danger et rôle du professionnel encadrant

La montagne, le désert, et les autres milieux isolés que nous fréquentons présentent un environnement fondamentalement différent de celui que nous connaissons dans la vie courante, tant sur le plan du confort que sur celui de la sécurité.

Parcourir la montagne, traverser le désert ou visiter certains pays lointains impliquent de prendre certains risques que l'on ne prend pas d'ordinaire.

Cela suppose donc une démarche volontaire, qui doit être accomplie en toute connaissance de cause. Les lignes qui suivent ont pour but de vous éclairer sur la nature de ces risques. Vous devez lire attentivement ces informations et les faire lire à vos proches, afin que nous soyons, vous encadrés et nous encadrants en adéquation sur les conceptions du risque et de la sécurité.

Sécurité et danger en montagne

Le professionnel encadrant n'est en aucun cas une assurance tous risques contre les dangers. On doit plutôt considérer que son rôle est de gérer au mieux l'incertitude, dans ces milieux à risque que sont la montagne ou le désert. À ce titre, il prend de très nombreuses décisions chaque jour, grâce à ses compétences, son expérience et les situations qui se présentent à lui.

Son rôle peut alors paraître ambigu à certains : "assurer" la sécurité, alors qu'il ne peut la garantir ! On doit être bien conscient de cette situation avant de pratiquer en milieu ouvert (tel que la montagne ou le désert) toute activité de loisirs sportifs avec un professionnel.

Dans le cadre de cette gestion de l'incertitude, le rôle du professionnel sur le terrain est de s'assurer, dans la mesure du possible, que le programme prévu est réalisable dans des conditions raisonnables de sécurité (difficulté réelle, conditions de la montagne, forme des participants, etc...). Cela signifie qu'il est toujours susceptible de changer d'objectif, selon les circonstances.

Entre la satisfaction de ses clients et le renoncement à cause d'un danger (ou d'une difficulté) imprévu ou plus important que prévu, sa marge de manœuvre est souvent étroite, et la décision à prendre, complexe (selon le cas, elle peut faire l'objet d'un débat au sein du groupe). Mais le professionnel reste toujours le décisionnaire final quelque soit la situation. C'est son métier et il l'assume pleinement.

Bureau des guides et des accompagnateurs de Pau

29 bis, rue Berlioz 64000 PAU

Tel : 07 82 46 33 54

contact@guides-pau.com

www.guides-pau.com

BULLETIN D'INSCRIPTION / RECU DE L'ACOMPTE

Type de séjour : Formation / Stage

Intitulé : Préparation au probatoire de l'AEM - Liste imposée Pyrénées

Dates :

Encadrement : Accompagnateur en Montagne du Bureau des Guides et des Accompagnateurs de Pau

INSCRIPTION

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Date de naissance / / Profession.....
Tel. Domicile..... Tel.Portable.....
E.Mail.....

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Lien de parenté..... Tél.....

Prix encadrement :

- Prix unitaire

Paiement : 30% à l'inscription au moins 20 jours avant le départ

- Chèque, à l'ordre du Bureau des guides et des accompagnateurs de Pau
 Virement bancaire (RIB en pièce jointe)
 Autres

Vous serez avisés au plus tard 20 jours avant le départ en cas d'annulation (une autre proposition vous sera alors faite pour éviter autant que possible d'annuler).

Acompte de 30% : . . .€ versé 20 jours avant le départ,

Solde de € à régler avant le début du stage.

Je soussigné (Nom et Prénom)..... certifie avoir pris connaissance des conditions particulières de vente figurant au verso, avoir reçu la fiche technique et les accepter. D'autre part, je suis conscient que durant ces jours de randonnée, je peux courir certains risques dus notamment à l'isolement et l'éloignement de tout centre médical et je certifie avoir le niveau requis et être en bonne santé.

« Lu et approuvé » en lettre manuscrite - Date et Signature

..... Le / /

Bureau des guides et des accompagnateurs de Pau

29 bis, rue Berlioz 64000 PAU

Tel : 07 82 46 33 54

contact@guides-pau.com

www.guides-pau.com